



Exigences Générales

La Weightlifting Canada Haltérophilie Masters accueille les haltérophiles ayant un handicap en tant que compétiteurs aux Championnats Canadiens Maîtres d'Haltérophilie (CCMH). En reconnaissance de la "Loi canadienne sur l'accessibilité" (2019), de la "Politique sur le sport pour les personnes ayant un handicap (2006)" de Canada Sport, et de la "Loi sur l'activité physique et le sport" (2003), la WCHM accueille les para haltérophiles parmi ses membres et dans leur participation aux Championnats Canadiens Maîtres d'Haltérophilie.

la Fédération Canadienne d'Haltérophilie "DEVENIR CHAMPIONS N'EST PAS UNE QUESTION DE CHANCE – Développement de l'athlète à long terme pour les athlètes avec des handicaps" (Sports Canada) "décrit quelquesuns des opportunités et défis auxquels les personnes avec des handicaps permanents font face pour le sport et l'activité physique, et comment le système de sport canadien peut accommoder de la meilleure façon possible leurs besoins pour une augmentation d'activité et plus d'accomplissements à travers le Développement de l'athlète à long terme. Ce ne sont pas tous les athlètes avec un handicap qui veulent compétitionner; cependant, ceci ne devrait pas les exclure des opportunités d'apprendre des habiletés de sport et de devenir actif pour la vie."

Bien que la Weightlifting Canada Haltérophilie Masters ne fournit pas aux entraîneurs la préparation à la para haltérophilie, ou les officiers techniques avec des habiletés spécialisées d'arbitrage pertinentes aux para haltérophiles, nous accueillons les haltérophiles ayant un handicap qui ont atteint les exigences de totaux de qualification à travers des compétitions locales et provinciales d'haltérophilie qui sont tenues sous le patronage des associations provinciales d'haltérophilie et de la Weightlifting Canada Haltérophilie. Les entraîneurs haltérophiles provinciaux son entraînés et certifiés par l'association canadienne des entraîneurs dans le cadre du programme national de certifications des entraîneurs (PNCE)

Les Championnats Canadiens Maîtres d'Haltérophilie organisé par un club hôte qui est affilié avec son association provinciale d'haltérophilie qui, à son tour, est associée avec. Les Championnats Canadiens Maîtres d'Haltérophilie sont jugés par des officiers techniques qualifiés certifiés par la Weightlifting Canada Haltérophilie Le directeur de la compétition CCMH, va essayer de fournir les modifications (accommodation(s)) pour les para haltérophiles par lesquelles leur sécurité est d'une importance primordiale.

Les para haltérophiles doivent satisfaire un total minimum de qualification égal à 50% du total de qualification pour les CCMH, quand un tel total de qualification est établi. Les para haltérophiles doivent compléter de façon raisonnable les levers de compétition, l'arraché et l'épaulé-jeté. Ces levers doivent être complètement barrés

(locked out) au-dessus de la tête, cependant les légers « press outs » peuvent être permis si exécutés sans une longue pause. Les barres sont retournées sur la plateforme selon les règlements de la IWF.

Les règles et règlements gouvernant les Championnats Canadiens Maîtres d'Haltérophilie sont ceux de la IWF, avec les exceptions notées dans ce document. Si un ajustement aux règles et règlements de la IWF ou modification (accommodation) pour para haltérophiles ne sont pas décrits ici, les règles et règlements de la IWF vont s'appliquer.

Les para haltérophiles sont responsables d'informer le directeur de la compétition et les officiers techniques de leur besoin de modification (accommodation) qui pourrait inclure du temps additionnel pour se déplacer vers la plateforme après avoir été appelé par l'annonceur de la compétition. Le directeur de la compétition, en consultation avec les arbitres, maintient l'autorité de ne pas permettre aux para haltérophiles de commencer leur premier essai ou essais suivants, si le fait d'essayer ce lever serait considéré potentiellement nuisible à ceux-ci ou aux autres.

Les para haltérophiles sont éligibles pour les médailles décernées dans la catégorie de poids de l'athlète.

Modifications et Règlements Techniques pour les Championnats Canadiens Maîtres d'Haltérophilie

Les haltérophiles ayant un handicap qui demandent une modification spécifique non nommée ci-dessous, sont priés de communiquer avec le Président de la WCHM pour décrire leurs modifications demandées.

Les directeurs de la compétition CCMH s'assureront que l'accès aux vestiaires, aux toilettes, et à la salle de pesée sont sécuritaires et accessibles pour tous les athlètes.

Les directeurs de la compétition CCMH s'assureront que les athlètes, entraîneurs, officiers techniques, spectateurs et bénévoles sont au courant du Code de Conduite de la WCHM et démontrent un comportement envers chacun sans compter l'handicap de quelqu'un. La violation continue de notre Code par n'importe quel individu va résulter à l'expulsion de l'individu en question des lieux de la compétition par le Directeur de la Compétition ou le Secrétaire de la Compétition et un rapport du comportement en question rapporté à l'association provinciale d'haltérophilie appropriée et fédération(s) d'haltérophilie.

Souhaitant la bienvenue au Para Haltérophiles

ADDENDA AU PROTOCOLE DES CHAMPIONNATS CANADIENS MAÎTRES

1. Les para haltérophiles sont invités à compétitionner aux Championnats Canadiens Maîtres.
2. Le formulaire d'inscription aura une clause pour que les para haltérophiles puissent identifier la catégorie à laquelle ils participeront.
3. Les para haltérophiles doivent identifier dans leur inscription la catégorie à laquelle ils participeront.
4. Les frais d'inscription pour les para haltérophiles sont les mêmes que n'importe quel autre athlète participant.
5. Les para haltérophiles vont soumettre un vidéo échantillon de leurs levers techniques pour le directeur de la compétition de déterminer si des modifications peuvent être faites pour la surface de compétition et si le lever peut être jugé de façon juste.
6. Le directeur de la compétition, en consultation avec chaque para haltérophile, va décider dans quelle session le para haltérophile sera assigné.
7. Le directeur de la compétition et le Président vont déterminer si un para haltérophile va avoir la permission de compétitionner et sinon, les raisons doivent être communiquées au para haltérophile avec remboursement complet des frais d'inscription.

Athlètes sourds, assourdisants ou malentendants

Les athlètes compétitionneront dans la catégorie de poids de classe non handicapée ou choisir cette catégorie.

Les entraîneurs vont pouvoir sortir de la zone réservée aux entraîneurs pour se positionner derrière les arbitres durant le lever de l'athlète pour utiliser la langue des signes ou utiliser des signes pour les signaux de l'entraîneur.

Les entraîneurs peuvent se positionner derrière les arbitres pendant le lever de l'athlète pour que l'athlète voit clairement les signes ou les signaux que l'entraîneur fait. L'athlète ou l'entraîneur peuvent demander à l'arbitre du centre de donner un signal manuel plus robuste de laisser retomber la barre. L'entraîneur pourrait donner le signal de laisser retomber la barre une fois que l'arbitre du centre a signalé de laisser retomber la barre et/ou le signal électronique est entendu.

Athlètes ayant une déficience visuelle

Les athlètes compétitionneront dans la catégorie de poids de classe non handicapée ou choisir cette catégorie.

Les entraîneurs peuvent guider leur athlète sur la scène, et sur la plateforme, pour aider avec le commencement du lever. Le temps pour le lever commence à s'écouler tel que par les règlements actuels, mais une minute additionnelle peut être allouée pour que les athlètes et entraîneurs complètent la préparation du lever et pour l'entraîneur de quitter la plateforme. L'athlète/entraîneur peut demander à l'arbitre du centre de donner un signal verbal/audible plus robuste de laisser retomber la barre.

Athlètes ayant une déficience intellectuelle

Les athlètes peuvent compétitionner dans la catégorie de poids de classe non handicapée ou choisir de participer dans la catégorie PH2.

Les entraîneurs peuvent guider leur athlète sur la scène, et sur la plateforme, pour aider avec le commencement du lever. Les entraîneurs vont pouvoir sortir de la zone réservée aux entraîneurs pour se positionner derrière les arbitres durant le lever de l'athlète pour utiliser la langue des signes ou utiliser des signes pour les signaux de l'entraîneur.

Les entraîneurs peuvent se positionner derrière les arbitres pendant le lever de l'athlète pour que l'athlète voit clairement les signes ou les signaux que l'entraîneur fait. L'athlète ou l'entraîneur peuvent demander à l'arbitre du centre de donner un signal plus robuste de laisser retomber la barre. L'entraîneur pourrait donner le signal de laisser retomber la barre une fois que l'arbitre du centre a signalé de laisser retomber la barre et/ou le signal électronique est entendu.

Athlètes présentant des déficiences des membres – pas de prothèse

- Les athlètes performant l'arraché et l'épaulé-jeté avec un seul bras.
- Les athlètes performant l'arraché et l'épaulé-jeté avec une seule jambe.
- Les athlètes performant un lever utilisant une courroie attachée brièvement à la barre. Les courroies sont sécuritairement et de façon appropriée attachées au torse de l'athlète.

Athlètes présentant des déficiences des membres – avec prothèse

- Les athlètes performant un lever avec une prothèse- bras.
- Les athlètes performant un lever avec une prothèse-jambe.

Les athlètes vont se faire peser selon les règlements de la IWF. Les amputés qui utiliseront leurs prothèses doivent se faire peser avec leurs prothèses et doivent démontrer que le membre artificiel n'est pas alimenté ou capable d'emmagasiner de l'énergie. Les bras myoélectriques dont on a besoin pour ouvrir et fermer les mains, sont permis.

Les levers avec un seul bras et les levers avec une seule jambe suivront les mêmes règlements que les levers à deux mains.

Les athlètes levant avec leur bras handicapé, sans leur prothèse, vont avoir droit à un « press-out » de façon à stabiliser la barre dans sa dernière position finale mais inégale. Dans cet exemple, les athlètes peuvent performer le lever en utilisant une courroie brièvement attachée à la barre.

Athlètes ayant une déficience d'amplitude de mouvement ou une instabilité articulaire

Les athlètes qui ont une déficience d'amplitude de mouvement ont une restriction ou un manque de mouvement actif ou passif dans une ou plus d'une articulation à cause de déficiences telles qu'une immobilisation chronique des articulations ou un traumatisme affectant une articulation. À noter que les déficiences de l'amplitude de mouvement causées par l'ostéoarthrite ne sont pas éligibles.

Les athlètes qui ont une instabilité articulaire ont une condition de santé qui fournit trop d'amplitude de mouvement dans les articulations les rendant manifestement instables. À noter que l'hypermobilité bénigne des articulations n'est pas éligible.

Des modifications suggérées par l'athlète et l'entraîneur de l'athlète seront considérées en consultation avec le Directeur de la Compétition pour cette catégorie. On encourage les athlètes de fournir au directeur de la compétition un échantillon des deux levers utilisant un poids léger pour illustrer leur amplitude de mouvement.

On s'attend à ce que les athlètes qui ne peuvent pas étendre complètement leurs coudes suivent les règlements actuels de la IWF en ce qui concerne cette possibilité.

Les athlètes qui ne peuvent pas baisser complètement leur torse pour atteindre la hauteur de la barre auront la permission de lever leur poids d'essai à partir de blocs. Les blocs ne peuvent être plus hauts que le haut de la rotule du genou de l'athlète.

Le jeté peut être remplacé par un poussé développé (Push Press) jusqu'à extension maximum sans aucune pause du bras lors de l'atteinte de l'extension maximum. L'arraché peut être remplacé par un arraché muscle (Muscle Snatch) jusqu'à extension maximum sans aucune pause du bras lors de l'atteinte de l'extension maximum. Pour la sécurité de l'athlète et pour l'équipement, il est recommandé que l'athlète retourne la barre sur la plateforme, si physiquement possible.

Les plaques de changements doivent être placées à l'intérieur des collets.

Athlètes concourant avec l'utilisation d'une chaise roulante

Arraché (A); Épaulé et Développé (ED)

- L'athlète peut avoir de l'aide pour la pesée. (A, ED)
- Une ceinture de performance adaptative d'haltérophilie peut être utilisée. (A, ED)
- L'utilisation d'un tapis sous-abdominal est autorisée. Si des blocs sont utilisés, la partie au repos du bas de la barre, avec des poids sur la barre, ne doit pas être plus 5 cm (2 pouces) au-dessus des genoux (lap) ou coussin (si applicable). (A, ED)
- L'entraîneur ou les bénévoles assignés placeront la barre sur les genoux de l'athlète ou bloc. L'athlète est autorisé à réajuster la barre ou bloc si nécessaire. (A, ED)
- Un arraché musculaire sera acceptable, si la barre ne s'arrête pas ou ne descend pas en allant vers le haut du lever. (A)
- On permet à la barre de toucher la poitrine avant qu'elle ne s'arrête à la position finale, soit sur les clavicules, la poitrine ou sur les bras complètement pliés avant le développé (règlement révisé de la IWF) (ED)
- Suivant l'épaulé des genoux, la barre doit être en contact avec les épaules pour commencer le développé. Un développé strict ou version assise de développé-poussé peut être permise en autant que l'extension complète est atteinte à la fin du lever. Les athlètes peuvent hausser les épaules ou faire rebondir la barre sur les épaules avant de commencer le mouvement de développé. Le développé doit être complète en un mouvement fluide.
- La chaise roulante de l'athlète peut être placée directement en avant de la plateforme, si elle ne peut être ancrée de façon sécuritaire à la plateforme. Des matelas de gym seront placés en avant de l'athlète. (A, ED)
- La plateforme d'haltérophilie ne doit pas être altérée ou endommagée par la chaise roulante de l'athlète, la chaise de l'athlète, ou ses instruments de support. (A, ED)
- Les bras de l'athlète doivent être étendus complètement à la fin du lever, et si l'extension complète n'est pas possible, l'athlète doit l'indiquer aux arbitres avant le commencement de chaque essai. (A, ED)
- Même si la barre peut faire une pause pendant son élévation, elle ne peut pas être baissée et ensuite être relevée. Une fois que la barre descend, le lever n'est pas accordé. (A, ED)
- Après que l'extension complète est atteinte et après le signal robuste audible de laisser tomber la barre de l'arbitre du centre, les deux bénévoles assistants vont sécuriser la barre et la retourner de façon sécuritaire sur la plateforme. Le signal de laisser tomber la barre est un audible "À TERRE" accompagné par le signal de main de l'arbitre aux assistants indiquant qu'il est temps de sécuriser la barre et de la retourner de façon sécuritaire sur la plateforme. (A, ED)
- Seulement l'athlète, les chargeurs et les assistants peuvent toucher la barre. Les entraîneurs n'ont pas la permission d'être sur la plateforme après le début de l'essai. (A, ED)
- L'horloge réglementaire, ajustée à trois minutes, commence à s'écouler quand le nom de l'athlète est nommé. Ceci va donner le temps à l'athlète et les assistants de préparer la barre. La période de temps de trois minutes est aussi applicable aux athlètes qui ont des levers consécutifs. (A, ED)

Finir le développé avec une extension complète, suivie par la descente de la barre (fléchir les coudes de nouveau) et finir avec une autre extension des bras.

Procédure de pesée pour les athlètes utilisant des chaises roulantes

Les athlètes doivent être pesés avec leurs sous-vêtements. Les articles de vêtements de l'athlète tels l'uniforme d'haltérophilie, unitards, les culottes courtes, et les tee-shirts ne sont pas considérés des sous-vêtements. Les athlètes ne doivent pas porter de souliers, de bas ou de montre durant la pesée. Les bijoux, les parures pour les cheveux, et les chapeaux religieux sont permis. Ces règles sont telles que la section 6.4 des Règlements de la IWF.

Balance pour chaise roulante non disponible à la compétition

L'athlète doit demander à un professionnel de la santé certifié ou inscrit de faire la pesée et de confirmer sa précision. Les praticiens doivent être certifiés ou inscrits pour leurs services dans la province dans laquelle ils pratiquent. Un formulaire d'Attestation de poids corporel sera fourni à l'athlète pour que le professionnel de la santé le complète.

La pesée doit être complétée dans les 36 heures après la fin du temps de la pesée officielle pour les compétitions qui se tiennent en personne ou 36 heures avant le début du premier essai à l'arraché dans une compétition virtuelle. Le formulaire d'Attestation du poids corporel est soumis par l'athlète au Directeur de la Compétition. La chaise roulante utilisée pour la pesée ne doit pas nécessairement être celle utilisée durant la compétition.

Balance pour chaise roulante disponible avant la compétition

La chaise roulante doit être pesée en premier suivie par l'athlète assis dans la chaise roulante. Le poids corporel de l'athlète est calculé en soustrayant le poids de la chaise roulante du poids combiné de l'athlète avec la chaise roulante. La chaise roulante utilisée pour la pesée n'est pas nécessairement la chaise roulante qui sera utilisée en compétition.

Athlètes de courte stature

Les athlètes de courte stature peuvent choisir de compétitionner dans une catégorie non handicapée ou dans cette catégorie.

Athlètes qui ont une longueur réduite des os dans les membres supérieurs, les membres inférieurs et le tronc causé par une condition médicale sous-jacente telle que l'achondroplasie, une dysfonction de l'hormone de croissance, et l'ostéogénèse imparfaite.

Les hommes ont la permission d'utiliser la barre de 15 kg bar ou la barre de 20 kg quand ils compétitionnent dans cette catégorie. Pour les hommes qui choisissent de compétitionner dans une catégorie non handicapée, la barre de 20 kg doit être utilisée. Les athlètes doivent indiquer aux arbitres, utilisant les règlements prescrits par la IWF, s'ils ne peuvent pas entièrement étendre leurs bras. La même indication sera requise dans cette catégorie si l'extension complète des jambes n'est pas possible. Tous les autres règlements et règles de la IWF vont s'appliquer durant les Championnats Canadiens Maîtres d'Haltérophilie.